

Panorama des travaux du Haut Conseil de la santé publique

Commission spécialisée système de santé et sécurité des patients (Cs-3SP)

Copilotage des travaux

François EISINGER, président de la Commission spécialisée « Déterminants de santé- maladies non transmissibles » (Cs-DSMNT), pilote du groupe de travail

Véronique GILLERON, ex-présidente de la Commission spécialisée « Système de santé et sécurité des patients » (Cs-3SP), pilote du groupe de travail

Avis HCSP publié en mars 2023 dans le cadre de la LFSS 2023

Rapport HCSP sur le cadre évaluatif du dispositif « mon bilan prévention » décembre 2024

Déploiement des rendez-vous prévention

- Opportunité de premier contact avec le système de soins primaire et de développement des approches préventives
- Opportunité de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé dans une approche d'universalisme proportionné et « d'aller-vers »



Les rendez-vous prévention

Objectif :

Dépister les habitudes défavorables pour orienter et mieux prendre en charge la population générale.

4 catégories d'âge au cours de la vie :

18 - 25 ans 45 - 50 ans

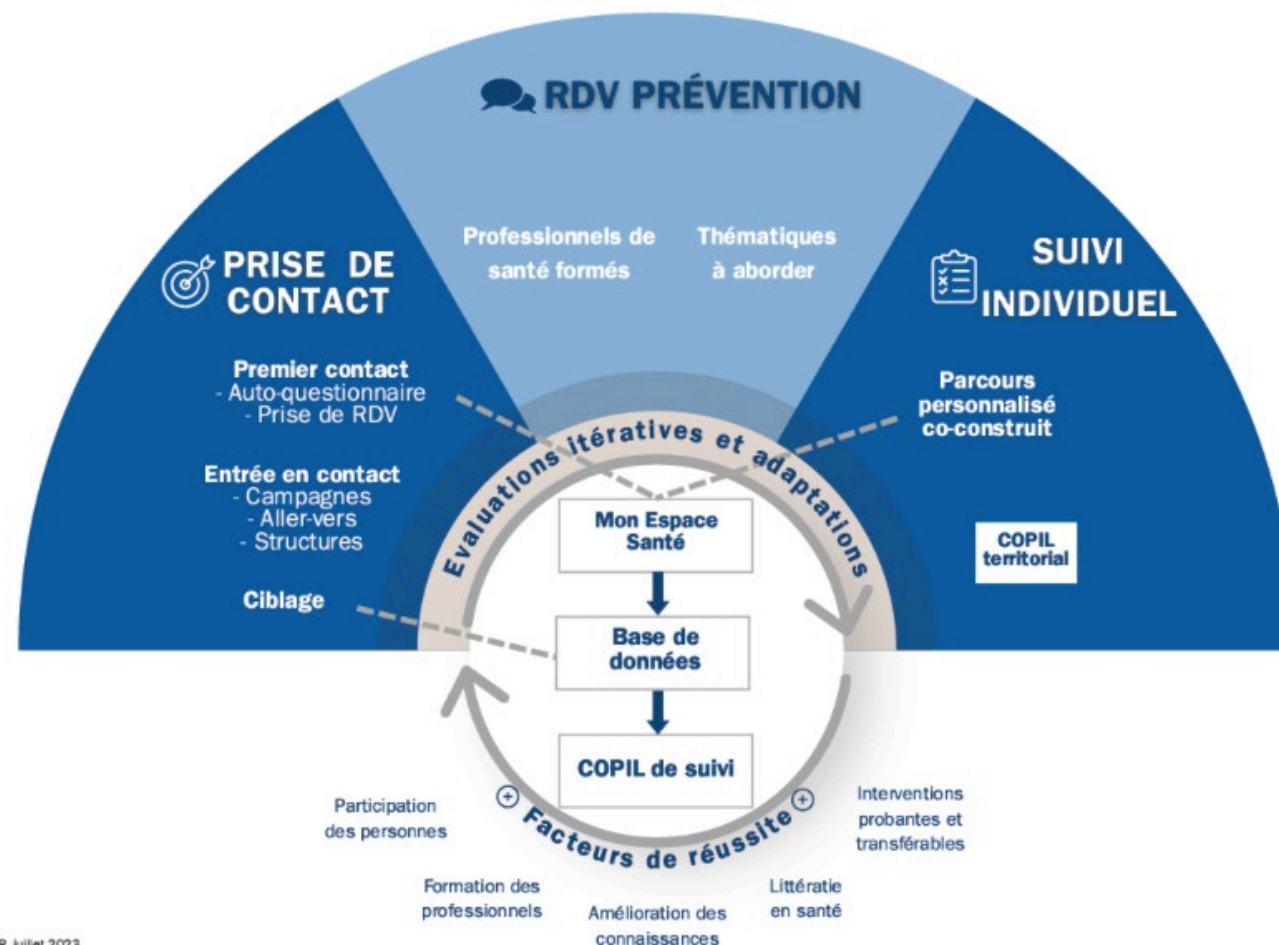
60 - 65 ans 70 - 75 ans

Ambitions :

- Réduire le poids des maladies non-transmissibles
- Favoriser le virage préventif et la promotion de la santé
- Intégrer la santé mentale dans le dispositif
- Faire le lien avec d'autres dispositifs de prévention tout au long de la vie

Déploiement des rendez-vous prévention

- Un rendez-vous prévention réussi
 - Nécessite l'implication et la coordination de tous les professionnels
 - Doit s'intégrer dans une véritable stratégie nationale de gouvernance déployée à tous les niveaux jusqu'au territoire



Recommandations sur le contexte et les principes (*Recommandations 1 à 7*)

- Inscription dans une stratégie globale de prévention et de promotion de la santé
- Disponibilité de l'offre de soins préventifs et curatifs dans les territoires
- Coordination des politiques sectorielles (santé dans toutes les politiques)
- Approche préventive centrée sur l'individu complétée par des approches collectives et sociétales
- Financement, littératie en santé

Recommandations sur le dispositif global (*Recommandations 8 à 13*)

- Structuration en étapes : ciblage, contact, rendez-vous, suivi
- Intégration dans une approche d'amont (repérage, évaluation personnalisée) et d'aval (prise en charge)
- Lutte contre l'étiquetage et la stigmatisation (ex : bonnes ou mauvaises habitudes)
- Faire un lien entre actions de prévention enfance, adolescence et « rendez-vous prévention » de l'adulte : continuité au long de la vie
- Proposition des tranches d'âge : 18-25, 45-50, 60-65, 70-75 ans

Recommandations multiples sur le dispositif détaillé (*Recommandations 14 à 42*)

- Ciblage et entrer en contact (mobilisation de l'écosystème des données de santé, ciblage en utilisant des dispositifs nationaux, marketing social, dispositifs au plus près des lieux de vie, stratégie de communication...)
- Premier contact et rendez-vous prévention (auto-questionnaires, rôle de « mon espace santé », intervenants multiples, recours aux CPTS ou maisons de santé, parcours personnalisé co-construit, ...)
- Suivi (identifier les offres sur le territoire, mise en place d'un suivi individuel, comité de pilotage territorial du dispositif, problématiques de santé mentale à prendre en charge hors établissement psychiatrique...)

Recommandations sur le système d'information, la traçabilité et l'évaluation du dispositif (*Recommandations 43 à 49*)

- Comité de pilotage du système d'information avec des acteurs nationaux, territoriaux et usagers
- Mon Espace santé (espace dédié, traçabilité obligatoire pour les professionnels)
- Prévoir l'évaluation du dispositif
- Adapter le dispositif en fonction des programmes de recherche et de l'évaluation

Recommandations sur les facteurs de réussite (*Recommandations 50 à 54*)

- Recourir en priorité aux interventions probantes
- Considérer la littératie comme un élément clé
- Former les professionnels (littératie, droits des personnes, approche partagée, risques de comportements paternalistes et stigmatisants....)
- Organiser des ateliers ou forums participatifs au niveau local et territorial sur les sujets de la prévention en santé